



PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPSC SERVES SUR LE RHONE (26) - LE 30 JANVIER 2011

Devant une assistance d'environ 120 personnes, le Président déclare cette assemblée générale ordinaire de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup ouverte :

Bonjour à celles et à ceux que je n'ai pas eu l'occasion de saluer à leur arrivée. Le mois de janvier n'est pas encore tout à fait terminé, c'est encore le moment de souhaiter à chacun une très bonne année 2011.

Je vais demander à notre secrétaire général, Jacky CAHAGNE, de procéder à l'appel des membres du comité directeur de la FFPSC, des représentants des Comités Départementaux et des Comités Régionaux :

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS : Ollivier AFFILE - Daniel DEPALLE - Michel BOTTE - Marcel DETHOREY - Pierre VILLE - Jean Michel GRIGNON - Paul DUVET - Jacques GOUPIL - Edmonde VILAIN - Jean Luc QUERNEC - Jean Pierre MISSERI - Jacky CAHAGNE - Daniel LAPIERRE - René CATHELIN - Jean Claude POINSIGNON - Fernand DE CASTRO - Christiane ROLLAND - Patrick SOLBES.

MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR EXCUSES : Philippe HORNAIN - Dr Christian ROGEAUX - Denis PERIGOIS.

CD PRESENTS OU REPRESENTES : 01 - 03 - 04 - 06 - 07 - 08 - 10 - 11 - 13 - 16 - 17 - 18 - 19 - 21 - 23 - 25 - 27 - 28 - 30 - 33 - 34 - 36 - 37 - 38 - 41 - 42 - 44 - 45 - 49 - 51 - 52 - 53 - 54 - 57 - 58 - 59 - 60 - 62 - 63 - 67 - 68 - 70 - 71 - 72 - 75 - 76 - 77 - 79 - 83 - 84 - 85 - 86 - 87 - 88 - 90 - 95 - 91 - 94.

CD EXCUSES : 12 - 15 - 31 - 32 - 35 - 40 - 43 - 46 - 47 - 50 - 56 - 61 - 64 - 65 - 66 - 81 - 82 - 89.

CD ABSENTS : 02 - 14 - 22 - 24 - 29 - 55 - 69 - 74 - 78 - 80.

GN PRESENTS : GN truites - GN carpes.

CR PRESENTS : Alsace - Aquitaine - Auvergne - Bourgogne - Centre - Champagne Ardennes - Franche Comté - Haute Normandie - Ile de France - Languedoc Roussillon - Limousin - Lorraine - Nord Pas de Calais - Pays de Loire - Picardie - Poitou Charente - Provence Alpes Côte d'Azur - Rhône Alpes.

CR EXCUSES : Basse Normandie - Bretagne - Midi Pyrénées.

1) Rapport moral du Président :

Nous ne pouvons pas oublier que 2010 a vu la disparition d'un très grand acteur de la pêche et de la compétition, tout le monde l'aura compris je veux parler de notre ami Jackie DUPUIS qui a tant fait pour la compétition, aussi bien dans son département de l'Eure, qu'à la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup dont il a été le secrétaire général de 1977 à 1996 puis le Président de 1997 à janvier 2009, ainsi que secrétaire et trésorier de la Fédération Internationale de Pêche Sportive en eau douce de 1993 jusqu'en 2010.

A sa mémoire, et à celle de tous nos amis disparus en 2010 je demande que nous observions une minute silence.

Je remercie Madame DUPUIS d'être présente aujourd'hui à notre Assemblée Générale et lui fait part en votre nom à tous de notre très grande amitié. Elle est accompagnée de son fils Michel qui continue à nous apporter son aide à l'informatique, en particulier pour la gestion du fichier licences et la mise à jour permanente de notre site internet. Merci à Michel.

Je remercie pour leur présence les personnalités suivantes :

- Monsieur Bernard DE CHANALEILLES, Président de la Fédération de Pêche de l'Ardèche, représentant Monsieur Claude ROUSTAN, Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France.
- Monsieur Alain LAFUMA, Maire de Sèvres sur Rhône.
- Monsieur Jean DESQUE, de l'entreprise SENSAS, représentant Monsieur Hugues NELLO.

Les personnalités excusées :

- Monsieur Fortuné JAGUELIN, Président d'Honneur de la FFPSC.
- Monsieur Alain DIEU, Président à la FNPF de la commission des pêches sportives et spécialisées.
- Madame Michèle RIVALSI, Députée Européenne.
- Monsieur Franck COURTILLET, GARBOLINO.
- Monsieur Jérôme MIO, MAVER.
- Monsieur Hervé RICHELET, RAMEAU, WATER QUEEN, VMC, SHIMANO.
- Monsieur François MOSSALGUE, RIVE.

Je cède la parole à Fernand DE CASTRO, Président du Groupement National Carpe, qui a pris en charge l'organisation de cette assemblée générale et qui va vous dire quelques mots d'accueil :

Fernand souhaite la bienvenue dans la Drôme, un des hauts lieux pour la pêche de la carpe, département qui comptabilise le plus de jeunes et de féminines.

PALMARES 2010 :

En 2010 les différentes structures de la FFPSC ont organisé pas moins de 343 championnats, dont :

- 205 championnats départementaux
- 83 championnats régionaux
- 55 championnats nationaux

EPREUVES NATIONALES :

PECHE MIXTE :

SENIORS :	PROMOTION A :	Yann GUEGAN du 35
	PROMOTION B :	Laurent SOULIER du 75
	PROMOTION C :	Alexandre CAUDIN du 52
	PROMOTION D :	Johan KOUZMINA du 58
	PROMOTION E :	Christophe NOUGIER du 87
	PROMOTION F :	Jean Louis TONDU du 01
	3 ^{ème} DIVISION NORD :	Jean Louis BERNARDI du 67
	3 ^{ème} DIVISION SUD :	Johann GRANADOS du 21
	2 ^{ème} DIVISION :	René LORGNIER du 59
	1 ^{ère} DIVISION :	Stéphane POTTELET 77
MINIMES :	PROMOTION W :	Kevin CHANTREUX du 80
	PROMOTION X :	Danny POINSIGNON du 70
	PROMOTION Y :	Eléonore TESSIER du 72
	PROMOTION Z :	Adrien CALVET du 82
	1 ^{ère} DIVISION :	Danny POINSIGNON du 70

CADETS :	PROMOTION W :	Bryan ROSELLE du 59
	PROMOTION X :	Jérémy ANTOINAT du 01
	PROMOTION Y :	Emilien GRAFF du 36
	PROMOTION Z :	Kévin RUER du 63
	1 ^{ère} DIVISION :	Alexandre CAUDIN du 52
JUNIORS :	PROMOTION W :	Romain DELILLE du 60
	PROMOTION X :	Jérémy PERRIN du 01
	PROMOTION Y :	Ludovic JACQUELIN du 72
	PROMOTION Z :	Jérémie BOISSIERES du 34
	1 ^{ère} DIVISION :	Jérémie ANDRE du 25
FEMININES :	2 ^{ème} DIVISION :	Laurence REBIFFE du 91
	1 ^{ère} DIVISION :	Isabelle HAWRYUCK du 83
VETERANS :	PROMOTION A :	Jean Claude DEPOUSSARGUES du 27
	PROMOTION B :	Jean VANPEPERSTRAETE du 59
	PROMOTION C :	Jean Georges KILLIAN du 67
	PROMOTION D :	Guy MALARD du 41
	PROMOTION E :	André OSMOND du 03
	PROMOTION F :	René CYPRIEN du 07
	2 ^{ème} DIVISION NORD :	Jean Claude DEPOUSSARGUES du 27
	2 ^{ème} DIVISION SUD :	Jean Louis LHOSTE du 71
	1 ^{ère} DIVISION :	Serge BOURSON du 07
HANDICAPES :	2 ^{ème} DIVISION :	Denis BRISSEAU du 87
	1 ^{ère} DIVISION :	Bruno BEL du 87
CORPORATIFS :	1 ^{ère} DIVISION :	Eric MELIN du 71

PECHE AU MOULINET :

PROMOTION A :	Mickaël LE GOFF du 35
PROMOTION B :	Patrick BAILLARD du 60
PROMOTION C :	Marc CANONICO du 57
PROMOTION D :	Alain SIEGLER du 71
PROMOTION E :	François BERGAULT du 17
PROMOTION F :	David BONASIO du 31
3 ^{ème} DIVISION NORD :	Laurent RENAUDIER du 85
3 ^{ème} DIVISION SUD :	David THOMAS du 31
2 ^{ème} DIVISION :	Johan KOUZMINA du 58
1 ^{ère} DIVISION :	Gilles MICHOUX du 28

GRANDES EPREUVES :

COUPE DE FRANCE DES VETERANS :

60 / 65 ans :	Fernand ROLLAND du 77
66 / 75 ans :	Jean Claude DEPOUSSARGUES du 27
Plus de 75 ans :	Alain CHEVALIER du 91

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS : Team Sensas 87

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CD : CD 77

FINALE DU GRAND NATIONAL : Eric LUBIN du 28

COUPE DE FRANCE CORPO : Diégo DA SILVA – SOFROCOS Pêche

CHPT DE FRANCE DES CLUBS CORPO : Pisciculture du Val de Loire du 45

COUPE DE FRANCE PLOMBEE : Patrick PUBLIER du 07

1^{ère} DIVISION PLOMBEE :

Daniel LACOMME du 76

GRAND CHELEM :

Cette année 5 pêcheurs ont réalisés le grand chelem :

Pêche au coup : Jean François RUTKOWSKI du 59
Johan KOUZMINA du 58

Pêche au moulinet : Patrick GUILLOIS du 91
David THOMAS du 31
David BONASIO du 31

GROUPEMENT NATIONAL CARPES :

JUNIORS : Lucas LUBAC / Jordan CARRIER

ESPOIRS : Cédric CLEMENT / Charlène BERNARD

1^{ère} DIVISION : Olivier RIEDINGER / Sylvain KREMER

COUPE DE FRANCE DES CLUBS : ROLAND TEAM

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES REGIONS :AUVERGNE

GROUPEMENT NATIONAL TRUITES :

BENJAMINS : Benjamin LEPIDI

MINIMES : Medhi BENKADAR

CADETS : Julien BORDE

JUNIORS : Sébastien DUFFO

FEMININES : Véronique LOUSTALET

VETERANS : Jean Pierre ROJODIAS

3^{ème} DIVISION : Claude GELIS

2^{ème} DIVISION : Pascal MOULIN

1^{ère} DIVISION : Rémi ROGER

CLUBS : SALMO GARONNE

EPREUVES INTERNATIONALES :

Notre déception de ne pas avoir réussi à consolider le retour en 2009 à de meilleurs résultats chez les seniors doit nous faire redoubler d'agressivité sportive pour l'avenir et ne doit surtout pas occulter nos réussites :

- Champion du monde des clubs avec le Team Sensas Armentières.
- Vice-champion du monde avec l'équipe de France handicapés.
- Vice-champion du Monde avec l'équipe de France de pêche à la truite aux appâts naturels.
- Médaille de bronze avec l'équipe de France jeunes des moins de 14 ans.
- Championnat d'Europe à CORUCHE (Portugal) les 4 et 5 septembre, la France se classe 8[°] sur 17 nations avec 84 points.

CHAMPIONNATS DU MONDE :

CLUBS A POZNAN (Pologne) les 12 et 13 Juin :

Cette fois c'est la bonne pour le TEAM SENSAS ARMENTIERES qui est champion du monde sur 31 équipes avec 31 points.

VETERANS A GAND (Belgique) les 11 et 12 Juillet :

La France est 4° sur 8 nations engagées.

HANDICAPES A NIORT les 7 et 8 août :

Notre équipe de France frise l'exploit à un demi-point près, elle termine 2° sur 10 nations engagées avec 37,5 points ; elle est vice championne du monde.

JEUNES U14 A MANTOVA (Italie) les 24 et 25 juillet :

La France se classe 3° sur 8 nations ; elle obtient la médaille de bronze.

JEUNES U18 A MANTOVA (Italie) les 24 et 25 juillet :

Bien placés à l'issue de la 1^{ère} manche nos U18 se sont laissé surprendre à la seconde manche par une pêche de gros poissons et terminent 8° sur 17 nations avec 38,50 points.

JEUNES U22 A MANTOVA (Italie) les 24 et 25 juillet :

Un gros espoir de podium à l'issue de la première manche mais qui s'écroule en seconde manche par inadaptation aux nouvelles conditions de pêche, l'équipe U22 se classe 7° sur 19 nations avec 38 points.

FEMININ A BLOEMHOF (Afrique du Sud) les 30 et 31 octobre :

Malgré une forte motivation notre équipe n'a pas réussi à dominer cette technique particulière de la pêche à la carpe ; elle termine 9° sur 12 nations.

TRUITE EN CROATIE, les 17 et 18 septembre :

La France confirme à nouveau son titre de vice-championne du monde.

CARPE A WITNEY (Angleterre) les 7, 8 et 9 octobre :

La France est 5° sur 19 nations avec 23 points.

LES EFFECTIFS :

PECHE AU COUP :

5931 licences individuelles en 2010 contre 5975 en 2009 soit 44 licences en moins (- 0,70 %) et 583 clubs contre 592.

CORPORATIFS :

124 licences individuelles contre 119 en 2009 et 201 double-licences contre 199 en 2009. Le nombre de clubs corpos est stable à 50.

CARPES :

895 licences individuelles en 2010 contre 770 en 2009 soit 125 en plus (+ 16 %) et 43 clubs contre 27 soit 16 en plus (+ 59 %).

TRUITES :

127 licences individuelles contre 116 soit 11 en plus et 11 clubs contre 10.

Globalement nous enregistrons 7278 licences individuelles contre 7179 (+ 1,30 %) et 687 clubs contre 679 (+ 1,2 %).

LA PROMOTION DE LA PECHE A LA PLOMBEE :

L'événement 2010 de la pêche sportive en France est la création du championnat de France de pêche à la plombée. Cette nouvelle épreuve a servi de support à la mise en place de notre équipe de France plombée qui va disputer en 2011 son premier championnat du monde en Italie dans le cadre des mondiaux de la pêche.

Je voudrai saluer le manager de l'équipe Bernard BODINEAU, présent à notre AG, Bernard n'est pas un inconnu dans le monde de la pêche de compétition, il sera secondé dans sa tâche par Etienne PERES qui pour cette année participera à la compétition et sera remplacé par Jacky CAHAGNE, notre secrétaire général et délégué FFPSC auprès de l'équipe de France plombée.

LA PRESSE HALIEUTIQUE :

Afin de répondre à un souhait exprimé par un responsable de magazine, la FFPSC a organisé au début de l'année 2010 une conférence de presse dans les locaux de la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Pour des raisons qui lui sont propres et pour lesquelles nous n'avions pas à être pris en otage, l'organe de presse en question a jugé bon de ne pas participer à notre rencontre, allant jusqu'à convaincre un de ses confrères à l'imiter dans le boycott.

Je pense qu'il y a mieux à faire pour la promotion de la pêche, et plus particulièrement de la pêche de compétition.

Lors des compétitions internationales il est tout à fait normal que la presse halieutique fasse son métier sans complaisance particulière à l'égard de nos équipes, y compris lorsque les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

Ce n'est pas pour autant que l'on doit se sentir obligé de donner dans le sensationnel en crucifiant tous les bénévoles que sont les compétiteurs, les managers et les responsables de la FFPSC, comme par hasard on retrouve dans ce rôle de composition notre boycotteur de service.

Pour 2011, sans vouloir museler qui que ce soit, je formule le vœu d'un peu plus de compréhension, d'un peu plus de retenue, comme cela se passe fort heureusement avec l'ensemble des autres magazines de la presse halieutique.

CONVENTION AVEC LE MINISTERE SES SPORTS :

Les discussions ont à nouveau été difficiles en ces temps de disette budgétaire ; nous avons pu sauvegarder le niveau de subvention à hauteur de 42 500 € (contre 40 000 € en 2009) par nos actions exceptionnelles en 2010 :

- Organisation en France du championnat du monde des handicapés.
- Déplacement en Afrique du Sud de notre équipe de France féminine.

En fait les moyens financiers disponibles pour faire face à l'ensemble de nos déplacements aux divers championnats du monde se sont amoindris.

Vous ne serez sans doute pas étonnés d'entendre notre trésorière évoquer les difficultés à équilibrer notre budget.

SPONSORS :

L'évolution de l'offre commerciale de chacun de nos partenaires ne permet plus le fonctionnement associatif du CLUB FRANCE, à travers le SPAP France, tel qu'il avait été imaginé en 1978.

Le souhait quasi unanime de nos partenaires historiques est dorénavant de pouvoir conclure des contrats de collaboration directe entre chacune de leurs marques et la FFPSC, cela permet à nos compétiteurs d'élargir leurs choix dans la recherche de produits et/ou matériels performants.

Tous nos partenaires français ont renouvelé leur confiance en la FFPSC et en nos équipes. Je remercie GARBOLINO, RAMEAU, RIVE, SENSAS, VMC, WATER-QUEEN pour la poursuite de leur partenariat, ainsi que MAVER et SHIMANO qui ont saisi l'opportunité de l'ouverture qui leur était offerte.

RELATIONS AVEC LA FEDERATION NATIONALE (FNPF) :

La présence à notre AG de responsables de la pêche associative est le témoignage du climat de collaboration qui s'est instauré entre la Fédération Nationale et la pêche sportive.

La convention a été reconduite en 2010, la FNPF attribuant à nouveau 15 000 € à notre Fédération pour conduire aux côtés des AAPMMA et des Fédérations Départementales des actions de formations et d'animation du loisir pêche.

Le résultat est là : Bon nombre de nos responsables de clubs, de Comités Départementaux et/ou Régionaux s'investissent dans les APN, dans les conseils d'administrations d'AAPPMA et/ou des Fédérations Départementales, organisent des compétitions locales et nationales qui valorisent l'action de la pêche associative.

Le Schéma National de Développement du Loisir Pêche de la FNPF propose à notre structure de pêche sportive une collaboration accrue ; nous y sommes prêts.

Avec ses 7278 licenciés, ses Comités Départementaux, ses Comité Régionaux, ses Groupements Nationaux, votre Fédération Française de Pêche Sportive au Coup déploie une activité au moins comparable à une Fédération Départementale de Pêche Associative... Elle y parvient sans effectifs salariés, sans locaux à disposition.

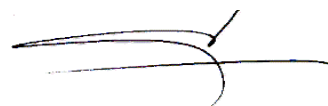
J'invite chacun à mesurer le niveau d'engagement de tous les responsables bénévoles et les dégâts psychologiques que peuvent engendrer à leur égard les critiques naïves et infondées.

Merci à tous les responsables pour leur implication au quotidien dans les structures de la FFPSC.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président de la FFPSC,

Jacques Goupil



☉ Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2) Rapport financier :

Edmonde VILAIN présente le bilan financier qui laisse apparaître un déficit de 11 056,85 €.

Certains postes de dépenses ont été réduits grâce aux efforts d'économies qui ont été faits et qui sont à poursuivre afin de présenter un bilan équilibré dès 2011.

PRODUITS:

Licences:		279 682,00 €
Seniors, féminines, vétérans, carpistes	223 489,00 €	
Licences découvertes	7 660,00 €	
Juniors	4 680,00 €	
Minimes, cadets	6 565,00 €	
Corporatifs	5 088,00 €	
Clubs	32 200,00 €	
 Subventions:		91 200,00 €
Ministère jeunesse et sports	42 500,00 €	
Sponsors- Partenaires	33 700,00 €	
FNPF	15 000,00 €	
 Autres produits:		61 292,27 €
Publicités bulletin	14 848,41 €	
Grand National	16 219,00 €	
Coupe de France corpo	4 475,00 €	
Championnat France clubs	7 675,00 €	
Championnat France CD	1 275,00 €	
Championnat du monde handicapés	10 400,00 €	
Vente matériel publicitaire	235,00 €	
Produits divers	595,36 €	
Produits Financiers	5 569,50 €	
 <u>TOTAL DES PRODUITS:</u>		432 174,27 €

CHARGES:

Déplacements internationaux:		146 908,91 €
Club France seniors	40 963,15 €	
Club France jeunes	43 401,74 €	
Club France féminin	27 814,77 €	
Club France handicapés	9 535,76 €	
Club France vétérans	10 568,93 €	
Monde clubs	6 624,56 €	
Groupement truites	8 000,00 €	
 Déplacements nationaux:		46 205,33 €
Championnats individuels	9 899,12 €	
Championnats jeunes	16 999,00 €	
France CD, clubs	8 052,71 €	
Actions Jeunes	6 254,50 €	
Actions Handicapés	5 000,00 €	

Dotation épreuves:		46 683,26 €
Championnat monde handicapés	13 400,00 €	
Grand National	14 360,00 €	
Championnat France clubs	7 200,00 €	
Epreuves corpo	6 950,00 €	
Achat coupes (CD, GN....)	2 008,82 €	
Achat médailles	2 764,44 €	
 Dotation des structures:		109 055,70 €
Dotation CD/CR épreuves nationales	20 360,00 €	
Ristournes CD	44 379,00 €	
Ristournes CR	16 682,00 €	
Ristournes groupements	20 780,50 €	
Formation, écoles de pêche	6 854,20 €	
 Communication:		33 563,35 €
Revue pêche compétition	33 563,35 €	
 Fonctionnement:		57 516,99 €
Comité directeur + AG	26 975,80 €	
Fournitures administratives	6 854,61 €	
Achat et entretien petit matériel	2 296,73 €	
Cotisations (FIPS, CIPS....)	3 798,31 €	
Frais poste, tél, internet....	3 507,58 €	
Honoraires comptabilité	2 640,76 €	
Services bancaires	866,03 €	
Assurances	9 039,24 €	
Fournitures, équipement	1 343,22 €	
Charges diverses	194,71 €	
 Amortissements		3 297,58 €
 <u>TOTAL DES CHARGES:</u>		443 231,12 €
 <u>RESULTAT 2010:</u>		-11 056,85 €
 ACTIFS DE LA FFPSC AU 31/12/2010:		348 519,52 €
Matériel informatique et mobilier	3 928,59 €	
Matériel publicitaire	180,00 €	
Valeurs mobilières	60 364,02 €	
Disponibilités	247 258,18 €	
Créances- immobilisations	36 788,73 €	

3) Intervention des vérificateurs aux comptes:

Lecture par Alain GERARD du rapport des vérificateurs aux comptes de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup :

La commission des vérificateurs aux comptes de la FFPSC composée de Jean Pierre DECLOITRE, Michel MACO et Alain GERARD s'est réunie les 28 et 29 janvier 2011 à Serves sur Rhône pour vérifier les comptes de la gestion 2010.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée générale de la FFPSC, nous avons procédé au contrôle des comptes 2010, du budget principal de la FFPSC ainsi que des groupements truites et carpes.

Pour la FFPSC, Madame Edmonde VILAIN, trésorière, nous a présenté les documents comptables. La situation des comptes Banque Populaire, Crédit Agricole 72 et 28, la Poste ainsi que les placements ont été rapprochés des relevés bancaires et sont exacts. Toutefois il serait souhaitable d'obtenir un document actualisé concernant le placement de 70 000 € à la Banque Populaire. La situation de caisse et devises est également ajustée.

Les recettes s'élèvent à 432 174,27 € et les dépenses à 443 231,12 € soit un déficit de 11 056,85 € ce qui est raisonnable et peut être absorbé grâce aux reports d'excédents des années antérieures.

La seule réserve porte sur le contrôle de l'emploi des avances de fonds aux responsables des équipes de France qui est parfois fastidieux à vérifier mais ne présente pas d'irrégularité.

La situation des deux groupements est plus compliquée.

Concernant le groupement truites, la démission du trésorier en juillet a mis le groupement dans l'embarras. Le Président a repris la comptabilité lui-même mais a rencontré beaucoup de difficultés.

Le compte de résultat se traduit par un déficit de 3 684,63 € qui représente la moitié des réserves du groupement. L'ajustement du compte bancaire entre les relevés de compte et la comptabilité présente une discordance de 103 € provenant de la gestion assurée en numéraire pour partie par le Président. Le solde des relevés de compte étant supérieur au solde en écriture, il est possible de régulariser la situation en constatant une recette diverse de 103 € ou sur la bonne foi du Président de lui permettre de récupérer les 103 € car il a fait des avances sur ses fonds personnels.

Concernant le groupement carpes, le trésorier pris par ses occupations familiales a chargé le Président de nous présenter les comptes.

Il apparaît un déficit de 45 410 € qui représente plus de la moitié de la réserve du groupement. La gestion du forum de Montluçon sur deux exercices ne permet pas de commenter avec précision ce résultat. Il serait souhaitable que le groupement utilise la procédure comptable des produits constatés d'avance pour les recettes du forum encaissées l'année précédente.

Par ailleurs, l'état de rapprochement bancaire qui s'élève à 1 065,91 € présente une discordance de 267 € avec le solde du compte bancaire, 798,91 €, qui figure sur la balance. Les pointages effectués n'ont pas permis d'en déterminer l'origine. Enfin, deux chèques émis antérieurement au 1^{er} janvier 2009 figurent encore en comptabilité pour 136,70 €. Le délai légal de validité d'un chèque étant de un an et dix jours, il convient de procéder aux écritures d'annulation.

Au niveau des licences, le groupement carpes a connu un accroissement important des licences individuelles, + 122, grâce à l'existence d'une licence « loisirs ».

En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au Président Jacques GOUPIL et à la trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion financière de la FFPSC mais recommande aux deux groupements de faire preuve de plus de rigueur à l'avenir.

Fait à Serves sur Rhône le 29 janvier 2011.

Michel MACO

Jean Pierre DECLOITRE

Alain GERARD

☉ Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4) Budget prévisionnel 2011 :

Edmonde présente ensuite le prévisionnel établi à l'équilibre pour 457 008 €.

Dépenses

Club France seniors	47 000,00 €
Club France jeunes	42 000,00 €
Club France féminines	15 000,00 €
Championnat du monde handicapés	10 000,00 €
Championnat du monde truite	6 000,00 €
Championnat du monde des clubs	6 500,00 €
Championnat du monde vétérans	10 000,00 €
Championnat du monde plombée	15 000,00 €
Championnats de France individuels	10 000,00 €
Championnats de France jeunes	12 000,00 €
Championnat de France des CD	2 000,00 €
Grand National	16 000,00 €
Championnat de France des clubs	7 000,00 €
Championnats de France corpo	7 500,00 €
Médailles, coupes, trophées	3 500,00 €
Dotations des CD / CR	20 000,00 €
Ristournes CD	46 000,00 €
Ristournes CR	17 500,00 €
Ristournes carpistes	21 000,00 €
Formation, écoles de pêche	6 000,00 €
Revue pêche de compétition	50 000,00 €
Fonctionnement Comité Directeur et AG	25 000,00 €
Fournitures administratives	2 500,00 €
Cotisations FIPS, CIPS....	4 000,00 €
Frais poste, téléphone et internet	4 600,00 €
Honoraires comptabilité	2 600,00 €
Assurances	9 500,00 €
Fournitures, équipement	2 000,00 €
Dotations aux amortissements	3 000,00 €
Actions en faveur des handicapés	20 000,00 €
Action jeunes	12 000,00 €
Congrès FIPS / CIPS	1 500,00 €
Dépenses diverses	308,00 €
Total des dépenses	457 008,00 €

Recettes

Licences clubs pêche au coup (600 x 50 €)	30 000,00 €
licences individuelles coup plein tarif (4 800 x 40 €)	192 000,00 €
licences juniors et découverte (600 x 20 €)	12 000,00 €
licences cadets / minimales (500 x 15 €)	7 500,00 €
Licences clubs corporatifs (50 x 50 €)	2 500,00 €
licences individuelles corpo plein tarif (120 x 40 €)	4 800,00 €
licences individuelles corpo DL (200 x 24 €)	4 800,00 €
Licences clubs truite (10 x 50 €)	500,00 €
licences individuelles truite plein tarif (100 x 40 €)	4 000,00 €
licences individuelles truite DL (17 x 24 €)	408,00 €
Licences clubs carpe (50 x 50 €)	2 500,00 €
Licences individuelles carpe plein tarif (500 x 37 €)	18 500,00 €
licences individuelles carpe loisir (500 x 15 €)	7 500,00 €
Subvention ministère Jeunesse et Sports	42 500,00 €
Subvention sponsors Club France	37 000,00 €

Subvention FNPF	15 000,00 €
Recette actions handicapés	20 000,00 €
Publicités bulletin officiel FFPSC	20 000,00 €
Produits financiers	6 000,00 €
Vente objets publicitaires	500,00 €
Engagement GN	16 000,00 €
Engagements CD et corpo	13 000,00 €
Total des recettes	457 008,00 €

Suite à sa réunion du vendredi 28 janvier, la commission des finances a fait deux propositions qui ont été validées par le comité directeur et qui sont mises à l'approbation de l'AG :

- Augmentation des licences 2012, soit :

Clubs :	53 € (+ 3 €)
Individuelles :	
Seniors et vétérans :	42 € (+ 2 €)
Découvertes :	22 € (+ 2 €)
Juniors :	22 € (+ 2 €)
Cadets :	15 € (=)
Minimes :	10 € (=)
Doubles licences :	
Seniors et vétérans :	25 € (+ 1 €)
Juniors :	20 € (=)
Cadets :	15 € (=)
Minimes :	10 € (=)

☒ Proposition adoptée avec 3 voix contre et 2 abstentions.

- Baisse du nombre de participants à 24 pour les championnats jeunes dès 2011 et réduction du budget pour ces championnats à 12 000 €.

☒ Proposition adoptée à l'unanimité.

☒ Le budget prévisionnel 2011 est adopté à l'unanimité.

Quelques questions posées par l'assemblée :

↳ Le coût des championnats du monde est-il justifié ?

☒ Oui, malgré les efforts d'économie faits par les différents capitaines.

↳ Avons-nous un contrat pour la location des véhicules ou louons-nous au coup par coup ?

☒ Oui, dans la mesure du possible nous essayons de travailler avec un seul prestataire mais de toute façon les tarifs sont tous situés dans une fourchette étroite.

↳ Pourquoi faisons-nous un tarif réduit pour les doubles licences qui sont le plus souvent payées par les entreprises ?

☒ Cette recette finance uniquement les épreuves corpo et il n'est plus vrai que les entreprises financent la plupart de ces licences.

↳ Le bulletin sert-il à quelque chose ?, nous n'y retrouvons que des résultats que nous connaissons déjà et qui ne nous intéressent pas. Un seul bulletin serait peut-être suffisant ?

☒ Jean DESQUE propose un bulletin plus complet avec les résultats départementaux et régionaux.

↳ Pourquoi certains licenciés reçoivent ce bulletin plusieurs fois ?

⊗ Beaucoup de licenciés sont responsables de clubs, ils reçoivent donc le bulletin de leur club.

5) Intervention de Fernand DE CASTRO (GN carpes) :

Fernand nous présente un diaporama d'une dizaine de minutes sur le GN carpes.

Pause café.

6) Intervention de Pierre VILLE (GN truites) :

Pierre fait part de la stagnation du nombre de licenciés, le principal objectif 2011 est l'évolution des effectifs.

Un espoir avec la création cette année d'un championnat du monde de pêche à la bombette en eaux closes qui pourrait leur apporter de nouveaux adhérents.

Difficultés également pour implanter des épreuves dans le nord de la France.

L'équipe de France de pêche à la truite aux appâts naturels est une nouvelle fois vice-championne du monde mais Pierre espère qu'elle conquerra le titre dans un proche avenir.

7) Evolution des championnats de France :

Le Président présente les origines de cette réforme qui a pour but de favoriser l'ouverture.

Le rôle du comité directeur est d'être à l'écoute des pêcheurs et ce goulot d'étranglement est un frein pour les compétiteurs. Nos pêcheurs attendent qu'il se passe quelque chose au niveau des championnats et après discussion sur une douzaine de projets, le comité directeur en a retenu un pour la pêche au moulinet et deux pour la pêche mixte. Les pêcheurs attendent que l'on bouge et seraient bien déçus si rien ne changeait.

Quant aux arguments concernant l'élite, le Président précise que celle-ci est la sélection et non le résultat de la 1^o division et cette sélection ne se fait pas uniquement sur cette division. L'élite est la sélection et les championnats sont les championnats. Ces arguments par rapport à l'élite sont à nous enlever de la tête.

Jean Pierre MISSERI confirme que les managers feront les sélections sur les trois divisions.

↳ Sandra LEILLET, Présidente du CR Ile de France, est inquiète quant au nombre de participants pour les organisations.

A cela, le Président répond que chaque année il y aura dix championnats à organiser, le comité directeur à créer une commission technique qui aura pour mission, entre autre, de détecter les lieux de championnats dans toute la France pour 2012 et il est improbable qu'il n'y ait pas les parcours nécessaires avec si possible une rotation au niveau national.

Jean Claude POINSIGNON présente et commente les différents projets, il donne également les consignes de vote :

- Pour la pêche au moulinet il faudra voter 1 ou blanc.
- Pour la pêche mixte il faudra voter 1 (projet 45/45/64), 2 (projet 45/36/48) ou blanc.

Les Présidents des GN carpes et truites signalent qu'ils ne prendront pas part aux scrutins afin de ne pas fausser les résultats.

Pendant les différents votes, l'assemblée poursuit ses travaux.

8) Intervention des capitaines des équipes de France :

Les capitaines font un point rapide sur leurs équipes :

- Plombée, Bernard BODINEAU qui nous donne la composition de l'équipe de France.
- Vétérans, Patrick SOLBES qui nous commente et nous explique les résultats 2010 mais qui affirme que son équipe fera mieux en 2011.
- U18, Gilles CAUDIN qui s'excuse de ne pas avoir fait d'article sur son équipe pour le bulletin. Il explique ensuite les mauvais résultats enregistrés lors de la 2^o manche des championnats du monde suite à de mauvaises informations. Quant au stage de sélection, il n'y est pas favorable et étant souvent au bord de l'eau il voit les jeunes pêcher. Sur l'avenir de notre sport il précise qu'il est très difficile de faire venir les jeunes à la compétition, la seule solution est de s'appuyer sur les AAPPMA et leurs écoles de pêche.
- Féminines, Jean Pierre MISSERI qui nous informe de la complexité à organiser le déplacement en Afrique du sud. Quant à la pêche, il est dommage que les chats qui pesaient entre 3 et 8 Kg ont mordu seulement 2 jours car nous étions les seuls à réussir à les pêcher, par contre les carpes sont très différentes selon les pays. Ce championnat fut une bonne expérience humaine.
- Seniors, Jean Pierre MISSERI, qui considère que cette catégorie est très importante, les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances mais les pêcheurs ont été exemplaires. Jean PELLEGRINO qui a démissionné sera normalement remplacé par Jean Pierre FOUGEAT au poste de capitaine adjoint, Gilles CAUDIN n'a pas accepté ce poste car il est déjà très pris. Pour 2011 des changements sont prévus dans la manière de travailler et des orientations sont à l'étude, Jean Pierre n'en dit pas plus car il attend la confirmation de Jean Pierre FOUGEAT.
- Handicapés, Michel LANGLOIS qui remercie Jean Michel GRIGNON pour l'organisation et précise qu'il n'a pas digéré le 1/2 point qui prive l'équipe du titre. Pour 2011 il n'y aura pas de changement dans l'équipe. Jean Michel signale que cette organisation fut une très bonne expérience.
- U14, Jean Michel GRIGNON qui nous fait part du gros travail effectué avec toute son équipe qui a loupé de peu la médaille d'argent, les italiens qui nous battent maintenant nous ont beaucoup appris. Jean Michel présente le stage de Pacques et précise qu'il y aura maintenant des moins de 10 ans.

9) Vœux :

Les vœux reçus ont été étudiés par le comité directeur et les décisions présentées aux Présidents de CR. Jean Claude POINSIGNON, Daniel LAPIERRE et Jacky CAHAGNE commentent les réponses à chacun de ces vœux qui sont validés par l'AG :

Vœux du CD 78 :

- 1) *Suite aux divers problèmes liés aux outils de communication à la mode depuis plusieurs années, quelque peu imposés par la FFPSC (l'informatique et ses boîtes Mail, site de la FFPSC pour les programmes de championnats, les téléphones portables...), il semble que ces outils ont leurs limites, mauvaises communications, (problèmes dans les dossiers de licences, incompatibilités entre les programmes).....*

Je tiens à porter à la connaissance des habitués de ces outils que tous les présidents de CD ou autres amis licenciés, ne sont pas équipés de ces outils modernes, ou même s'ils le sont, ont du mal à maîtriser ses moyens de communication moderne.

D'autre part il ne fait pas obligation dans le règlement FFPSC pour les Présidents ou nos amis licenciés de posséder de tels outils de communications.

Il serait donc utile de remettre en service les bonnes vieilles méthodes (la Poste....) ou alors que la FFPSC équipe les CD de moyens informatiques, des abonnements et les formations qui vont avec.

☉ Il faut travailler avec son temps, de plus les économies pour le poste affranchissement ne sont pas négligeables. Même si les dirigeants ne sont pas tous équipés, il y a dans tous les CD et CR des pêcheurs qui peuvent imprimer les documents et les transmettre.

- 2) *Que le temps d'amorçage soit de 10 minutes, pour les concours ou l'amorçage se fait à la coupelle (le temps de confection des boules est plus long).*

☉ La nouvelle réglementation internationale prévoit dorénavant 10 minutes d'amorçage lourd, le comité directeur a décidé d'appliquer cette réforme dans nos règlements pour toutes les épreuves sauf pêche à la plombée, ce qui répond à ce vœu.

- 3) *Interdire les batteurs pour le mélange des amorces au bord de l'eau ou dans les box pour les championnats.*

☉ Statut quo, application du règlement : « *Le tamisage ou le brassage (avec un batteur électrique) des amorces est interdit après les contrôles des quantités effectuées par les responsables* ».

Vœu du CD 95 :

- *Le vœu du CD 95 concerne les championnats des clubs. Lorsque les 5 secteurs utilisés sont relativement éloignés les uns des autres et que les 2 manches se déroulent le même jour, les organisateurs devraient avoir la possibilité de dire que chaque pêcheur reste sur le même secteur lors des 2 manches et donc ne pas retirer les secteurs pour la seconde manche.*

☉ Le règlement prévoyant dorénavant des manches de 4 heures pour ces épreuves, donc sur 2 jours pour 2 manches, il n'y a donc plus de problème. Pour les championnats régionaux les dérogations sont toujours possibles sous réserve d'être approuvées par les AG des CR.

Vœux du CR Auvergne :

- 1) *Pêche à la plombée/.../Le sondage avec un flotteur est interdit : Le sondage autorisé permettrait d'atténuer l'avantage des autochtones sur ceux qui font l'effort de venir de (très) loin. L'utilisation d'une bolo ou autre n'a rien d'excessif en soit.*

Le sondage est autorisé avec une ligne flottante, avant le signal de début de pêche puis interdit pendant la pêche. L'utilisation d'un sondeur électronique est interdite.

☉ Avis défavorable pour ce vœu, application du règlement international.

- 2) *La longueur des cannes est limitée à 4,50 mètres : Plusieurs et grands fabricants de matériel (Rive, Milo, Balzer, Fox.....) vendent des cannes de 4,55, 4,80 voir 5 mètres.*

Ces longueurs ne constituent pas une escalade telle qu'on a connu avec les cannes roubaisiennes (jusqu'à 17 mètres à une époque et qui est encore d'actualité chez certains de nos voisins européens) : Le site anglais de Garbolino propose actuellement des longueurs de base de 14,5 m avec des rallonges dites parallèles donc théoriquement des cannes no limite.....si ce n'est le dos du pêcheur. Les autres marques doivent bien en faire autant, concurrence oblige. Les Italiens ne sont pas en reste.

La longueur des cannes est limitée à 5,0 mètres.

☉ Avis défavorable pour ce vœu. Toutefois, Jacky CAHAGNE précise que le règlement indique 4,50 mètres ou 15 pieds, ce qui équivaut à 4,572 mètres environ. Afin d'éviter les ambiguïtés, le comité directeur a décidé de porter la longueur maxi à 4,58 mètres sans notion d'autre unité de mesure. Cette petite divergence du règlement international sera signalée à la FIPSeD.

- 3) *Il n'y a pas de distance minimum de pêche : Que dire aux pêcheurs si une (grande) épreuve est gagnée par un petit malin pêchant les pin's au bord ?*

La distance minimum de pêche est de 20 mètres.

⊗ Avis défavorable pour ce vœu, application du règlement international. De plus ce point est difficilement contrôlable.

- 4) *Les championnats se déroulent en trois manches de 4 heures sur deux jours : Sacrée journée ! Les championnats du monde se déroulent en deux manches de trois heures.....sur deux jours.*

Pour la plombée, deux manches de cinq heures (voir quatre heures) sur deux jours me paraîtrait tout aussi cohérent.

Les championnats se déroulent en deux manches de quatre ou cinq heures sur deux jours.

⊗ Avis défavorable pour ce vœu, après consultation des participants à l'issue du championnat de France 2010, il s'avère que la formule retenue soit 3 manches de 5 heures sur 3 jours (VSD) leur convient bien.

- 5) *Les esches toutes confondues sont limitées à 2 litres dont 0,5 litre maximum de fouillis de vers de vase : On voit encore des esches non comptabilisées lors des contrôles parce qu'elles sont pour l'hameçon. A combien de litres as-t'ont droit pour l'hameçon ?*

L'utilisation du fouillis est interdite dans la plupart des concours quiver. Son utilisation va à l'encontre de la philosophie de 90 % des pêcheurs au quiver, y compris les compétiteurs les plus enragés.

La totalité des esches sera mise dans les boîtes officielles de contrôle.

Le fouillis et le vers de vase sont interdits que ce soit dans l'amorce ou à l'hameçon.

⊗ Statut quo, application de règlement international.

Vœux du CR Champagne Ardenne :

- 1) *Le CR CHAMPAGNE ARDENNE souhaite qu'une réforme des statuts fédéraux soit réalisée de manière à permettre à chaque région métropolitaine (22) et extra-métropolitaine adhérente à notre fédération (4) d'avoir, s'il y a des candidats bien sûr, un représentant au sein du comité directeur de la FFPSC.*

Les membres élus alors pourraient alors se voir confier des tâches qui viendraient soulager les membres du bureau souvent très sollicités.

⊗ Avis défavorable pour ce vœu, Daniel LAPIERRE a consulté le service juridique du ministère de la jeunesse et des sports qui lui a répondu que tous les licenciés pouvaient être candidats. C'est le responsable de la liste qui choisit ses colistiers, quant au nombre de membres du comité directeur la FFPSC a opté pour 20.

- 2) *Le CR CHAMPAGNE ARDENNE, devant la multiplication des championnats départementaux à organiser, souhaite que les licenciés qui veulent participer au Championnat à la plombée soient réunis directement en deux groupes : division Nord et Sud sans passer par des championnats départementaux ni régionaux.*

⊗ Pour l'instant les championnats régionaux ne sont pas retenus pour la qualification au championnat de France. Nous avons déjà évoqué la possibilité de créer plusieurs groupes pour cette qualification mais nous préférons attendre encore une année. Pour 2011, nous souhaitons simplement que les CR et/ou CD organisent des championnats afin de connaître les potentiels de participants de chaque région afin de revoir l'organigramme pour 2012.

• 3) *Le CR CHAMPAGNE ARDENNE émet le vœu que tout championnat à partir des ligues soit organisé avec des sous secteurs ; cela permettrait une meilleure régularité de ces épreuves.*

☛ Statut quo au niveau national mais décision à prendre en AG pour les CR.

Vœux du CR Limousin :

• 1) *Coupe de France des vétérans, modification des tranches d'âge.*

Actuellement la catégorie vétérans 2 concerne les licenciés de plus de 65 ans à moins de 75 ans. Afin de rééquilibrer les 3 catégories, nous vous proposons les catégories suivantes :

VETERANS 1 : + de 60 ans à - de 65 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

VETERANS 2 : de 65 ans à – de 70 ans au 1^{er} Janvier de l'année en cours.

VETERANS 3 : 70 ans et plus au 1^{er} Janvier de l'année en cours.

☛ Statut, le comité directeur ne souhaite pas modifier les tranches d'âge pour cette épreuve.

• 2) *CHAMPIONNATS NATIONAUX.*

Compte tenu que les diverses propositions de modifications des organigrammes des championnats vont vers le déroulement des épreuves en 3 secteurs, nous demandons l'uniformisation pour tous les championnats (jeunes, vétérans, féminines, handicapés, corporatifs) avec la possibilité de les organiser soit en ligne, soit en 2 groupes soit en 3 groupes. Cela permettra aux CD ne possédant que des secteurs de petites longueurs de continuer à organiser des épreuves nationales et surtout de continuer à vivre (apport de subventions).

☛ Suite aux nouveaux organigrammes ce vœu est caduc. Libre choix pour les championnats départementaux et régionaux sous réserve de validation par les AG respectives.

Vœux du CR Midi Pyrénées :

• 1) *CD 82 : Afin que nos jeunes puissent être polyvalents aussi bien à la longue canne et à la pêche à l'anglaise, nous programmons un championnat moulinet départemental, régional pour 2011.*

Pouvons nous le faire au niveau national, afin de permettre au jeunes d'être formés en dehors du stage pour l'équipe de France ?

☛ Avis défavorable pour ce vœu car trop lourd à organiser au niveau national, de plus les jeunes peuvent participer aux championnats moulinet « toutes catégories ».

• 2) *Formation : La FFPSC a créé le Brevet Fédéral, formation complète pour encadrer les écoles de pêche.*

Actuellement on ne parle que du BJEP (formation très coûteuse 4500 € et +) n'ouvre pas obligatoirement des portes pour un emploi.

Dans chaque discipline la formation existe, il a été créé un certificat technique professionnel (information par la jeunesse et des sports).

Pouvez-vous faire des propositions ? Si vous envoyez le problème dans les Comités Régionaux quels sont les moyens ?

☛ Le brevet fédéral sert d'appui au BPJEP mais ce BPJEP ne sert à rien pour animer une école de pêche, sauf s'il y a rémunération.

10) Informations FIP Sed et modifications des règlements :

- Le Président informe l'assemblée des décisions importantes prises dernièrement par la Fédération Internationale et qui nous ont conduits à modifier également nos règlements :
- Le temps d'amorçage lourd passe de 5 à 10 minutes pour toutes les épreuves sauf plombée.
- La catégorie U 22 deviendra U 23 à partir de 2012.
- La durée des manches passe de 3 à 4 heures pour les championnats du monde des nations et des clubs ainsi que pour le championnat d'Europe. Au niveau national le comité directeur a décidé de passer à 4 heures pour toutes les épreuves en 1 ou 2 manches et nous restons à 3 heures pour les championnats en 3 ou 4 manches sauf plombée.
- Par contre le championnat du monde plombée se déroulera en 2 manches de 4 heures mais nous ne changeons rien pour nos épreuves nationales, 2 manches de 5 heures pour la coupe et 3 manches de 5 heures pour le championnat.
- Une mise en garde concernant la longueur mini des bourriches qui est fixée à 4 mètres, il y aura des contrôles lors des championnats du monde. Jean DESQUE intervient pour signaler qu'il y a aussi des bourriches dont le diamètre ou la diagonale ne sont pas conformes.

11) Calendrier 2011 :

Jean Claude POINSIGNON communique deux points importants avant de présenter le calendrier :

- Suppression de la 2° division féminine et passage à 45 participantes pour la 1° division.
- A ce jour il n'y a pas de candidature pour la coupe de France des jeunes, s'il n'y a pas de candidat dans les prochains jours cette épreuve sera supprimée.

Calendrier 2011 : Mise à jour du 14 février :

CHAMPIONNATS

COUP

3ème division A	23 et 24 juillet	53	Mayenne - Barrage Saint Fraimbault des Prières
3ème division B	23 et 24 juillet	62	Canal de Calais
3ème division C	23 et 24 juillet	57	Sentzich - étang Fraternelle et Bass Ham
3ème division D	23 et 24 juillet	58	Région de Nevers
3ème division E	23 et 24 juillet	79	Niort - canal Irleau
3ème division F	23 et 24 juillet	01	Pont de Vaux ou Montrevel
2ème division AB	20 et 21 août	02	Saint Quentin
2ème division CD	20 et 21 août	28	Chateaudun
2ème Division EF	20 et 21 août	79	Niort - canal Irleau
1ère Division	17 et 18 septembre	94	Choisy le roi

MOULINET

3ème division A	25 et 26 juin	14	Vire - Lac de la Dathée
3ème division B	25 et 26 juin		CR Ile de France 75-78-94-95
3ème division C	4 et 5 juin	08	Ballastière des Ayvelles
3ème division D	25 et 26 juin	18	Etang de Goule à Bessais le Fromental
3ème division E	25 et 26 juin	87	Bujeleuf - Lac de Sainte Hélène
3ème division F	25 et 26 juin		CR Provence Alpes Côte d'Azur
2ème division AB	16 et 17 juillet	44	Nantes la Chanterie
2ème division CD	16 et 17 juillet	08	Seuil en canal
2ème Division EF	16 et 17 juillet	23	Felletin
1ère Division	6 et 7 août	86	Availles Limouzine

JEUNES

Promotion W	9 et 10 juillet	77	Bagneaux / Loing
Promotion X	9 et 10 juillet	70	Lac de Vairre Vesoul
Promotion Y	9 et 10 juillet	35	Redon -secteur Basse rivière
Promotion Z	9 et 10 juillet		CR Provence Alpes Côte d'Azur
Championnat juniors	30 et 31 juillet	44	Guenrouet en canal
Championnat cadets	30 et 31 juillet	44	Guenrouet en canal
Championnat minimes	30 et 31 juillet	44	Guenrouet en canal

FEMININ

1ère Division	10 et 11 septembre	71	Montceau les Mines - lac du Plessis
---------------	--------------------	----	-------------------------------------

VETERANS

Promotion A	mercredi 15 et jeudi 16 juin	85	Coex
Promotion B	jeudi 16 et vendredi 17 juin	59	Cambrai
Promotion C	14 et 15 mai	10	Clerey
Promotion D	21 et 22 mai	71	Montchanin - lac de la Muette
Promotion E	25 et 26 juin	63	Pont du Château - Les Martailles - étang
Promotion F	21 et 22 mai	34	Béziers
2ème division Nord	16 et 17 juillet	72	Le Lude
2ème division Sud	16 et 17 juillet	01	Montrevel en Bresse - lac de Courcelles
1ère division	20 et 21 août	53	Mayenne - Barrage Saint Fraimbault des Prières
Coupe de France	11 et 12 juin	51	Aappma Pargny sur Saulx

GRANDES EPREUVES NATIONALES

Inter régional A des clubs	28 et 29 mai	44	Saint Nicolas de Redon (rivière Vilaine)
Inter régional B des clubs	28 et 29 mai	02	Saint Quentin - Canal
Inter régional C des clubs	28 et 29 mai	68	Montreux Vieux - Gommersdorf en attente
Inter régional D des clubs	28 et 29 mai	89	Saint Florentin
Inter régional E des clubs	28 et 29 mai	33	Castest en Dorthe - canal
Inter régional F des clubs	28 et 29 mai		CR Midi Pyrénées
Championnat de France des Clubs	2 et 3 juillet	56	Région de Rieux - Chapelle de Brain etc ...
Championnat de France des CD	samedi 24 septembre	28	Chartres
Grand National	dimanche 25 septembre	28	Chartres

CORPORATIFS

2ème division	25 et 26 juin	35	La Chapelle de Brain - rivière
1ère division	30 et 31 juillet	23	Felletin
Coupe de France	samedi 10 septembre	17	Marennes
Championnat de France des Clubs	dimanche 11 septembre	17	Marennes

HANDICAPES

2ème division	18 et 19 juin	82	Lacourt saint Pierre - canal
1ère Division	10 et 11 septembre	59	Saint Amand les Eaux

DECHE A LA PLOMBEE

Coupe de France	13 et 14 août	86	Availles Limouzines
Championnat de France	14, 15 et 16 octobre	85	Lac de Rochereau

CHALLENGE SENSAS

Super finale	8 et 9 octobre	80	Abbeville
--------------	----------------	----	-----------

12) Intervention de Jean DESQUE :

Jean fait un bilan du challenge et remercie tous les organisateurs d'éliminatoire.

La super-finale 2011 se déroulera avec 256 équipes soit les 220 premières équipes qualifiées, les suivantes seront qualifiées pour 2012, et 36 équipes étrangères.

Il nous informe que 2600 pêcheurs participent à des épreuves en carpodrome, il faudrait peut-être organiser un championnat de France, cela pourrait amener de nouvelles licences.

13) Résultat des votes :

Pêche au moulinet :

59 votants représentant 189 voix

165 voix pour le projet (36/30/36)
24 blancs

Le projet est adopté.

Pêche mixte :

58 votants représentant 186 voix

66 voix pour le projet n°1 (45/45/64)
83 voix pour le projet n°2 (45/36/48)
34 blancs
3 nuls

Le projet n° 2 est adopté.

14) Modification des règlements intérieurs :

Les modifications des règlements intérieurs de la Fédération et des Comités Régionaux sont mises à l'approbation de l'AG et adoptées à l'unanimité.

Règlement intérieur de la fédération :

Titre IV

Les vœux ou propositions à soumettre à l'assemblée générale sont adressés au **secrétaire de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup** avant le **15 novembre** de chaque année pour publication. **dans le bulletin officiel de la F.F.P.S.C. "Pêche de Compétition" du 4^{ème} trimestre.**

Titre V

Tous les votes émis par l'assemblée générale ont lieu par mandats, conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts fédéraux. **Le Président du Comité Départemental représente sa structure, en cas d'empêchement, il peut donner pouvoir à un représentant licencié dans son C.D. ou au Président du Comité Régional. Ce délégué doit être dûment mandaté par écrit. Le mandat ne pourra être rédigé sur les lieux des assemblées.**

Chaque Comité Départemental réuni en assemblée générale doit se prononcer sur la liste de son choix et donner mandat par écrit au représentant élu dans les conditions fixées par l'article 14 des statuts, pour procéder à l'élection des membres du comité directeur fédéral. **Le mandat ne pourra être rédigé sur les lieux des assemblées.**

Règlement intérieur des comités régionaux :

Titre V

Les vœux examinés doivent être transmis au **secrétaire** de la Fédération au plus tard le **15 novembre** : **avant l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup** ; mention est faite des acceptations ou rejets des dits vœux avec le détail des votes - Pour - contre - abstentions.

Ils seront publiés. **dans le bulletin officiel de la F.F.P.S.C. "PECHE DE COMPETITION" du 4^{ème} trimestre de chaque année.**

15) Intervention des invités :

- Monsieur Bernard DE CHANALEILLES, Président de la Fédération Départementale de l'Ardèche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.
- Monsieur Alain LAFUMA, Maire de Sèvres sur Rhône.

16) Remise des souvenirs FFPSC :

Le Président remet le souvenir FFPSC à Fernand DE CASTRO.

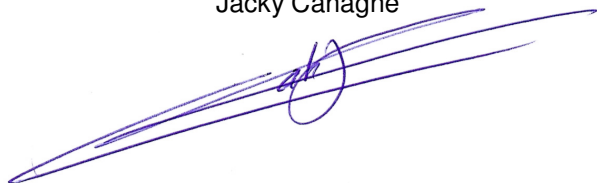
Un souvenir est également remis aux pêcheurs ayant réalisé le grand chelem.

Les médailles de bronze jeunesse et sports sont remises à tous les pêcheurs de l'équipe de France vétérans championne du monde en 2009 ainsi qu'à Paul Louis LAFONT pour son titre de vice-champion du monde 2009 avec l'équipe seniors à Alméré en Hollande.

Les travaux étant terminés, le Président clôt la séance à 13 h 20.


Le secrétaire général,

Jacky Cahagne

A blue ink signature of Jacky Cahagne, consisting of several overlapping horizontal strokes and a circular flourish.

Le Président,

Jacques Goupil

A black ink signature of Jacques Goupil, featuring a long horizontal stroke with a small upward tick and a curved flourish at the end.

Révision 1 du 25 février 2011 :

- 1) Ajout Patrick SOLBES dans la liste des membres du comité directeur présents.
- 2) Ajout du CD 15 dans la liste des CD excusés et suppression dans la liste des absents.